



FORMATION À L'EXERCICE DE LA TUTELLE CONGRÉGANISTE

Visée de la proposition

Cette formation a pour ambition de former à l'exercice de la tutelle les autorités, délégués, conseillers et référents de tutelle de façon à leur permettre d'acquérir les connaissances et de développer les compétences pour inscrire l'exercice de tutelle dans une mission, une organisation, un engagement et une pratique référencée.

Destinataires

Autorités de Tutelle, Délégués de Tutelle et référents de tutelle, Membres des Conseils de Tutelle.

Objectifs de la formation

1. Se former en vue de participer au service de la Tutelle
2. Identifier les enjeux et postures nécessaires à cet exercice
3. Inscrire son action dans le cadre
 - Des orientations et textes statutaires de l'Enseignement catholique
 - Des orientations et du cadre de référence de la tutelle congréganiste
4. Porter et habiter la délégation donnée par l'Autorité de tutelle dans la relation aux établissements comme dans la relation aux partenaires institutionnels (diocèses, autres réseaux congréganistes)
5. Construire et/ou s'approprier des outils et démarches concernant :
 - L'accompagnement du chef d'établissement
 - L'évaluation de la mission
 - Les logiques d'animation et de formation au cœur
 - D'un réseau d'établissements
 - Des communautés éducatives et des différents corps professionnels en leur sein
 - La visite de tutelle
 - La présence dans les instances de l'établissement
 - en CA OGEC
 - au conseil d'établissement

Organisation du parcours

Le parcours est composé de 6 sessions de formation, réparties sur deux années à raison de 3 sessions par an. La première session de l'année constitue un tronc commun pour l'ensemble des stagiaires quelle que soit la mission exercée : elle pose un cadre commun de référence. Les sessions suivantes alternent des apports partagés et des temps d'exploitation spécifiques. Chaque session dure 3 jours équivalant 18 heures de formation.

Chacune des sessions est précédée d'une mise en projet qui introduit le sujet et sollicite une réflexion et un questionnement préalable de la part de tous les stagiaires sur la façon dont la thématique résonne avec l'objet même de leur mission.

Chacune des sessions se prolonge par une [invitation à mettre en œuvre et évaluer](#) les apprentissages de la formation, au cœur de l'exercice [de ses missions](#). A partir de ce qui aura pu se vivre dans le temps d'intersession, il s'agira de prendre la mesure des expériences conduites, d'en tirer les enseignements, d'actualiser la définition des rôles et modalités d'intervention, de construire et/ou de s'approprier les outils nécessaires à l'accomplissement de ce service.

Inscriptions

Pour s'inscrire, il vous suffit de compléter le bulletin en ligne sur le site de l'URCEC à l'adresse suivante : [Inscription Formation initiale à l'exercice de la tutelle / Promotion 2023 - 2025](#)

Calendrier Promotion 2023 – 2025 / Année 1

Du 22 au 24 Novembre 2023

Du 24 au 26 Janvier 2023

Du 20 au 22 Mars 2024

Dimensions travaillées

1. Dimension théologique : les fondements
 - La mission ecclésiale de la tutelle
 - Le principe d'autorité au cœur de l'identité de la tutelle
2. Dimension institutionnelle : cadre et déontologie
 - Le projet de la Tutelle, sa place dans le projet de l'Enseignement catholique.
 - Le service de la tutelle et son organisation, son environnement ...
3. Dimension managériale inspirée par la pensée sociale de l'Eglise
 - Exercer l'autorité par délégation, le rendre compte
 - Evaluer, accompagner,
 - Organisation de la tutelle
 - L'animation et la formation au cœur du réseau

Ingénierie de formation

- Un fil rouge sur l'ensemble du parcours et au sein de chacune des sessions assure le lien entre les interventions et le travail de réflexion et de production du groupe. Ce fil rouge est assuré conjointement par le directeur de l'institut de formation et le secrétaire général de l'URCEC.
- Une alternance systématique entre interventions et travaux de réflexion et de production du groupe.
- Introduction de témoignages de personnes engagées dans l'exercice depuis quelques années et ayant développé une analyse réflexive sur leur pratique.
- Un temps de relecture personnelle pour intérioriser les apprentissages effectués et confronter sa pratique.

Quelques règles partagées

Tout départ en formation implique un effort : votre agenda est contraint, vos priorités du moment sans doute ailleurs... Pourtant, les précédents stagiaires en témoignent, les bénéfices de cette formation sont nombreux et fondamentaux pour l'exercice quelles que soient les missions antérieurement exercées.

« Cette formation m'a fait connaître les différents visages de l'Enseignement Catholique et permet d'élargir ma vision de ma mission : je me suis rendue compte que c'était une mission plus vaste et plus complexe que la seule promotion du charisme. Cela m'a fait comprendre l'importance d'une posture davantage professionnelle. J'ai encore plus goûté combien cette mission de Déléguée de Tutelle est une mission d'Eglise. »

« J'ai reçu tout au long de cette formation de nouveaux moyens de témoigner de mon baptême et de participer à l'oeuvre de l'Enseignement catholique auprès de ceux vers lesquels je suis missionnée. »

Aussi, soyons ensemble attentifs à respecter quelques simples règles qui garantiront votre satisfaction :

Cette formation est la vôtre ... son succès dépend aussi de vous !

- ✚ Abordez-là avec enthousiasme, vous créez de l'énergie.
- ✚ Exprimez-vous sans réserve, vous ferez progresser les débats.
- ✚ Ecoutez avec bienveillance les opinions et idées émises, vous vous enrichirez.
- ✚ Respectez les horaires et règles du jeu, vous respecterez le groupe.
- ✚ Soyez exigeant avec le ou les animateurs, vous lui permettrez de mieux vous servir.
- ✚ Soyez exigeant avec vous-mêmes, vous élèverez votre niveau d'expertise.